



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

74240

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

3 – Domaine et patrimoine

3-3 Location

OBJET

N°2025-26

Mise à disposition de salles
au Pavillon S. HESSEL

15/03/2026

Vu la délibération du Conseil municipal n°2023.32 en date du 11 février 2023 et n°2024-49 du 08 juillet 2024 donnant délégation au Maire de certaines compétences du Conseil municipal en application des articles L2122.22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention joint ;

Considérant que la commune est propriétaire des locaux du Pavillon Stéphane Hessel sis 47 rue des Vignes - 74240 Gaillard ;

Considérant le souhait de faire intervenir Mme Isabelle CASTRO BALBI pour un concert dans le cadre la saison culturelle de la ville, le dimanche 15 mars 2026, au Pavillon Stéphane Hessel ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 – De mettre à disposition de l'artiste Isabelle CASTRO BALBI une salle située au Pavillon Stéphane Hessel à Gaillard le dimanche 15 mars 2026.

ARTICLE 2 – De signer une convention pour le concert d'Isabelle CASTRO BALBI et pour l'utilisation des locaux.

ARTICLE 3 – De dire que le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Décision devenue exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-Préfecture: 20/02/25

de sa mise en ligne le : 21/02/25

de sa notification le : 20/02/25

Fait à Gaillard, le 19 février 2025

Le Maire,
Antoine BLOUIN

